



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-50450>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **26-50450**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune de Port de Bouc

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : CONCOURS DE MAITRISE D'OEUVRE - GROUPE SCOLAIRE VICTOR HUGO RENOVATION /EXTENSION DE LA MATERNELLE ET RECONSTRUCTION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Description : Concours de maîtrise d'oeuvre sur esquisse. Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Cette consultation a pour objet l'attribution du marché de Maîtrise d'OEuvre pour la rénovation énergétique/extension de l'école maternelle et démolition/reconstruction du restaurant scolaire du Groupe scolaire Victor Hugo à Port-de-Bouc dans les Bouches-du-Rhône. Nature principale : Prestation intellectuelle

Identifiant de la procédure : 756219f0-7509-4df3-a600-f1847158dbdc

Identifiant interne : 2026MOE14

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71310000 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71312000 Services de conseil en ingénierie de la construction

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : En phase offre, une visite de site obligatoire avec les candidats sélectionnés sera organisée afin d'apprécier le contexte et l'environnement du projet

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : CONCOURS DE MAITRISE D'OEUVRE - GROUPE SCOLAIRE VICTOR HUGO RENOVATION /EXTENSION DE LA MATERNELLE ET RECONSTRUCTION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Description : Concours de maîtrise d'oeuvre sur esquisse. Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Cette consultation a pour objet l'attribution du marché de Maîtrise d'Oeuvre pour la rénovation énergétique/extension de l'école maternelle et démolition/reconstruction du restaurant scolaire du Groupe scolaire Victor Hugo à Port-de-Bouc dans les Bouches-du-Rhône. Nature principale : Prestation intellectuelle

Identifiant interne : S-PF-1824258

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71310000 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71312000 Services de conseil en ingénierie de la construction

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1824258>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : oui

Membres du jury : L'identité des membres du jury désignés au sens de l'article R2162-22 du Code de la commande publique sera précisée aux concurrents dès leur désignation

Prix

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : Sous réserve de la recevabilité de leurs prestations au regard du règlement de concours et des exigences exprimées dans le Dossier de Consultation des Concepteurs, les trois (3) concurrents recevront une indemnité de 11 000 euro(s) HT (article R2172-4 du Code de la commande publique). Le jury se réserve la possibilité de réduire ou supprimer l'indemnité des candidats dont les projets remis seraient jugés incomplets ou non conformes au dossier de consultation des concepteurs. Le règlement de l'indemnité se fera après proclamation du résultat du concours, sur présentation d'une facture. L'attributaire du marché recevra l'indemnité qui viendra en déduction de sa rémunération au titre du marché de maîtrise d'oeuvre : le montant de l'indemnité est donc inclus dans la DPGF au titre de l'élément de mission ESQ. Sous réserve de la recevabilité de leurs prestations au regard du règlement de concours et des exigences exprimées dans le Dossier de Consultation des Concepteurs, les trois (3) concurrents recevront une indemnité de 11 000 euro(s) HT

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1824258>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 01/07/2026 à 12:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (articles L. 551-1 et suivants du Code de Justice Administrative (CJA)) jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (articles L. 551-13 et suivants du CJA) : 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution. Recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles assorti le cas échéant de demandes indemnitaires : ce recours doit être exercé y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics dans un délai maximum de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Recours pour excès de pouvoir formé contre une décision : dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (article R. 421-1 du CJA) ou à compter d'une décision implicite de rejet (article R. 421-2 du CJA)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : ECBF09BE-B2AB-04DA-A48B2910EFCAC3B9

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Commune de Port de Bouc

Numéro d'enregistrement : 46105

Adresse postale : Hôtel de Ville Cours Landrison

Ville : Port de Bouc Cédex

Code postal : 13528

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : BELSOLA Laurent

Adresse électronique : achat@portdebouc.fr

Téléphone : 0442400404

Télécopieur : 0442062892

Adresse internet : <http://www.portdebouc.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : ECBF09F0-0B23-E384-C34FAA499360E020

Adresse postale : 31 rue Jean-François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Télécopieur : 0491811387

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 0480dbfc-2ebf-4e93-b753-19a96c6a3f5a - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 21/05/2026 à 16:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/05/2026